CONTENTIEUX - PROCÉDURES

Contentieux de la sécurité sociale : saisir, plaider et exercer les recours

Le contentieux de la sécurité sociale suit ses propres règles. Le recours préalable conditionne la saisine du tribunal, les délais sont courts et mal connus et la procédure se déroule sans représentation obligatoire ce qui change entièrement la préparation de l'audience. Une saisine prématurée ou tardive fait perdre le dossier avant tout débat sur le fond. Cette journée suit la chronologie du dossier. Le participant identifie l'organisme et la commission compétents, construit son recours préalable, saisit la juridiction dans les formes attendues, prépare une plaidoirie dans une procédure orale puis organise l'exercice des voies de recours.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 158 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats juristes d'entreprise responsables des relations sociales et défenseurs syndicaux intervenant en matière de sécurité sociale.

PRÉREQUIS
Connaissance du droit de la sécurité sociale et de la procédure civile

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier la voie de recours préalable adaptée à la décision contestée
- Saisir la juridiction compétente dans les formes et les délais requis
- Constituer un dossier exploitable dans une procédure orale
- Préparer et conduire une audience sans représentation obligatoire
- Exercer les voies de recours ouvertes contre la décision rendue

03 Programme détaillé

M1 Recours préalable et compétence

- Ne pas perdre le dossier avant l'audience
- Décisions susceptibles de recours et organismes concernés
- Saisine de la commission de recours amiable
- Traitement du silence gardé par l'organisme
- Détermination de la juridiction compétente
- Calcul des délais et points de départ
- Cas pratique : Les participants déterminent la voie et le délai applicables à plusieurs décisions notifiées.

M2 Saisine et instruction

- Construire le dossier
- Formes de la saisine et pièces à joindre
- Rôle des parties dans une procédure sans représentation obligatoire
- Mesures d'instruction et expertise médicale
- Communication des pièces et respect du contradictoire
- Atelier : Chaque participant rédige la requête et le bordereau de pièces d'un dossier fourni.

M3 Audience et voies de recours

- Plaider à l'oral
- Préparation de l'audience et articulation des moyens
- Oralité des débats et notes remises au tribunal
- Décision exécution et contestation
- Appel et pourvoi selon la nature du litige
- Mise en situation : Les participants plaident un dossier devant un tribunal joué par le groupe puis analysent la prestation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 158 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr